

Organisme notifié n°0071 Notified body DDC/72/A120600-D1-1

# CERTIFICAT D'APPROBATION CE DE TYPE

CERTIFICATE OF EC TYPE APPROVAL

### N° F-01-A-003 du 28 février 2001

# Balance TESTUT, modèle B300 / B317

Scale Model B300 / B317

Délivré par Laboratoire National d'Essais, 1, rue Gaston Boissier - 75724 PARIS Cedex 15 (FRANCE)

issued by du décret n° 91-330 du 27 mars 1991 modifié, et de l'arrêté du 22 juin 1992 modifié, transposant En application

in accordance with dans le droit français la directive 90/384/CEE du 20 juin 1990 modifiée par la directive

93/68/CEE du 22 juillet 1993.

The decree n' 91-330 dated 27 march 1991 modified and the order dated 22 june 1992 modified, transposing in the french law the council directive 90/384/EEC of 20 june 1990 modified by the council directive 93/68/EEC of 22 july 1993.

Délivré à Société NS TESTUT SAS, 957, rue de l'Horlogerie, 62401 – BETHUNE (FRANCE) issued to

un instrument de pesage à fonctionnement non automatique, électronique, à équilibre automatique, Concernant in respect of à indication du poids et du prix, ou indication du poids seul, à une seule étendue de mesure et à une

seule valeur d'échelon, destinée à la vente directe au public.

A non automatic weighing instrument, electronic, self indicating, weight and price indicating or only weight indicating, single range, single interval, intended for direct sales to the public.

Caractéristiques : (III) Classe de précision Accuracy class

characteristics Max

Max	$Max \le 3 \text{ kg}$	$3 \text{ kg} < \text{Max} \le 6 \text{ kg}$	$6 \text{ kg} < \text{Max} \le 15 \text{ kg}$
Min	20 e		
e	≥ 1 g	≥ 2 g	≥ 5 g
n	≤ 3000		
T	≥ - 3000 g	≥ - 6000 g	≥ - 9995 g

Valable jusqu'au : 28 février 2011 valid until

Les principales caractéristiques et conditions d'approbation figurent dans l'annexe ci-jointe qui fait partie intégrante du certificat d'approbation et comprend 8 pages.

Tous les plans, schémas et notices sont déposés au Laboratoire National d'Essais sous la référence de dossier DDC/72/A120600-D1-1.

The principal characteristics, approval conditions are set out in the appendix hereto, which forms part of the approval documents and consists of X

All the plans, schematic diagrams and documentations are recorded under reference file DDC/72/A120600-D1-1

Le Directeur Général Managing Director

Marc MORTUREUX

### 1) NOM ET TYPE DE L'INSTRUMENT

La balance TESTUT modèle B300 / B317 est un instrument de pesage à équilibre automatique, à fonctionnement non automatique, à une seule étendue de mesure et à une seule valeur d'échelon, à indication et impression du poids et du prix ou indication du poids seul, destiné à la vente directe au public. En complément, les balances TESTUT modèle B317, ou compatible, peuvent constituer un réseau de balances lorsqu'elles sont connectées entre elles.

Toutes les propriétés de cet instrument qu'elles soient décrites ou non, ne doivent pas être contraires à la législation en vigueur et aux dispositions de la norme européenne EN 45501:1992/AC:1993 qui est prise comme référentiel.

### 2) DESCRIPTION MATERIELLE ET FONCTIONNELLE

La balance TESTUT modèle B300 / B317 est composée de :

- \* un dispositif récepteur de charge constitué d'un plateau reposant sur un support plateau par l'intermédiaire d'amortisseurs (plan n° 1);
- \* un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un capteur à jauges de contrainte de marque SCAIME, conformément au tableau suivant :

Max	e	Capteur
Max ≤ 3 kg	≥ 1 g	AJ5
$3 \text{ kg} < \text{Max} \le 6 \text{ kg}$	≥ 2 g	AJ10
$6 \text{ kg} < \text{Max} \le 15 \text{ kg}$	≥ 5 g	AJ15

- \* un dispositif calculateur utilisant un convertisseur analogique-numérique de type double rampe géré par un microprocesseur (plan  $n^{\circ}$  2);
- \* un dispositif d'affichage des indications primaires pour le vendeur et pour le client situé sur chaque face de la balance ou disposé sur une colonne (plan n° 1);
- \* deux claviers donnant accès aux fonctions de la balance et à la composition ou l'appel des prix unitaires, et dans le mode configuration de la balance, à la composition de textes ou l'enregistrement de prix unitaires (plan n°1);
- \* un dispositif imprimeur thermique sur papier continu (plan n° 1);
- \* un carter contenant ou portant les dispositifs décrits ci-dessus (plan n° 1).

La balance TESTUT modèle B300 / B317 peut être équipée de :

- \* un dispositif de mise à niveau constitué de pieds réglables,
- \* un dispositif indicateur de niveau,
- \* un dispositif de mise à zéro initiale.
- \* un dispositif de mise à zéro semi-automatique,
- \* un dispositif de maintien de zéro,
- \* un dispositif indicateur de zéro,
- \* un dispositif semi-automatique d'équilibrage de la tare à effet soustractif,
- \* un dispositif indicateur de la mise en œuvre du dispositif de tare,
- \* un dispositif stabilisateur d'indication à mise en œuvre optionnelle,
- \* un dispositif permettant d'ajuster la balance en tenant compte de l'accélération de la pesanteur à son lieu d'utilisation,

#### ANNEXE AU CERTIFICAT Nº F-01-A-003 du 28 février 2001

- \* un dispositif d'entrée-sortie d'informations, constitué d'une interface fonctionnant en mode RS232,
- \* un dispositif d'entrée-sortie d'informations, constitué de deux interfaces fonctionnant en mode RS485,
- \* un dispositif de liaison de la balance avec un tiroir-caisse ne permettant aucune action sur le fonctionnement de la balance,
- \* un dispositif interface permettant d'échanger, avec d'autres balances identiques, des données de configuration et de gestion.

La balance TESTUT modèle B300 / B317 peut être équipée des fonctions suivantes :

- \* mémorisation des données en attente d'impression lorsque la balance fonctionne en mode multivendeurs :
- \* articles non-pesés;
- \* totalisation;
- \* annulation;
- \* gestion multi-vendeurs;
- \* affichage temporaire du total de la transaction en cours dans une monnaie différente de celle dans laquelle s'effectue la transaction (description ci-après);
- \* impression sur le ticket du prix total à payer converti dans une autre monnaie accompagné du taux de conversion utilisé pour ce calcul (description ci-après);

# 3) CARACTERISTIQUES METROLOGIQUES

Les principales caractéristiques métrologiques de la balance TESTUT modèle B300 / B317 sont les suivantes :

Classe de précision •

Max	Max ≤ 3 kg	$3 \text{ kg} < \text{Max} \le 6 \text{ kg}$	$6 \text{ kg} < \text{Max} \le 15 \text{ kg}$
e	≥ 1 g	≥ 2 g	≥ 5 g
n	≤ 3000		
T	≥ - 3000 g	≥ - 6000 g	≥ - 9995 g

Etendue de température : - 10 °C / +40 °C Tension nominale d'alimentation : 230 V à 50 Hz

Echelles de prix unitaire et de prix à payer (exemple en France): du = 0.01 F/kg de 0.01 à 9.999.99 F/kg dp = 0.05 F ou 0.01 F de 0.00 à 9.999.95 F

D'autres unités monétaires peuvent être utilisées selon les dispositions légales en vigueur dans le pays où la balance est destinée à être installée.

### 4) INTERFACES

L'interface de communication bidirectionnelle RS232 de la balance TESTUT modèle B300 / B317 est exclusivement destinée :

- \* à la communication selon protocole réservé avec un automate lors de l'ajustage et du contrôle final chez le fabricant ;
- \* au transfert de données de gestion à un dispositif informatique extérieur selon un protocole spécifique désigné sous la référence IP7V1.

#### ANNEXE AU CERTIFICAT Nº F-01-A-003 du 28 février 2001

Les interfaces de communication bidirectionnelle RS485 de la balance TESTUT modèle B300 / B317 sont destinées :

- \* aux fonctions d'échange ou de transfert des données de configuration et de gestion ;
- \* à la constitution d'un réseau de balances interconnectées où toutes les opérations relatives à une transaction peuvent être effectuées à partir de l'une quelconque des balances constituant le réseau. Les données primaires sont alors transférées de chacune des balances constituant le réseau vers une balance maître; il reste toutefois possible de permettre à chacune des balances de fonctionner de manière autonome tout en restant physiquement connectée au réseau, mais sans transfert d'information. Cette configuration en réseau n'est possible qu'avec des balances TESTUT modèle B317 ou compatibles.

Lorsque la balance porte les scellements prévus ci-après, ces interfaces sont conformes aux prescriptions de l'article 5.3.6 de la norme européenne EN 45501:1992/AC:1993.

### 5) CONDITIONS PARTICULIERES DE CONSTRUCTION

Lorsque la balance est ajustée chez son fabricant en tenant compte de l'accélération de la pesanteur à son lieu d'utilisation, un code constitué par un nombre dépendant de la correction apportée apparaît dans son dispositif afficheur à la mise sous tension.

Lorsque la balance a été ajustée au lieu d'utilisation, le code correspondant est 00.

# 6) FONCTION CONVERSION DE MONNAIES

L'instrument ne peut être équipé de cette fonction que si elle n'est pas contraire aux réglementations nationales applicables dans l'Etat dans lequel la balance TESTUT modèle B300 / B317 doit être utilisée.

Lorsque le dispositif de conversion du total de la transaction en cours, dans une monnaie différente de celle dans laquelle s'effectue la transaction, équipe la balance, sa mise en œuvre s'effectue de la manière suivante:

\* une action sur sa commande provoque l'affichage temporaire de l'indication de l'une des unités monétaires utilisées, de son taux de conversion avec l'autre monnaie utilisée et de l'indication de l'unité de cette autre monnaie ;

Exemple :	d – Mar =	Taux de conversion	FrAnc
« INFO		conversion converti dans l'unité	ue l'affichage temporaire du message monétaire secondaire utilisée, et du
Exemple :	INFO	Somme en DM	d – Mark

Outre le retour automatique en mode d'affichage normal après chaque affichage temporaire, toute action sur la commande de correction C pendant l'utilisation de la fonction de conversion réactive le mode de fonctionnement normal de la balance.

Le taux de conversion dans la monnaie secondaire est programmé sous la seule responsabilité de l'utilisateur de la balance. Le résultat de la conversion constitue une simple information caractérisée par le message "INFO", non garantie par le présent certificat d'approbation CE de type et ne constitue en aucun cas une indication primaire.

### 7) CONDITIONS PARTICULIERES D'UTILISATION

A compter de l'entrée en vigueur de la monnaie européenne, la fonction décrite au point 6 ne pourra etre utilisée pour convertir le résultat de la transaction dans la monnaie européenne ou dans les monnaies participant à cette monnaie européenne

#### 8) SCELLEMENTS

Afin de protéger les composants qui ne peuvent être ni démontés ni réglés par l'utilisateur, la balance TESTUT modèle B300 / B317 est pourvue d'un dispositif de scellement décrit par le plan de scellement (plan n° 3) figurant ci-après.

La marque devant figurer sur les scellements peut être :

- \* soit la marque du constructeur stipulée dans un système qualité approuvé par un organisme notifié (Annexe II, point 2.3 de la directive 90/384.CEE du 20 juin 1990 modifiée, Article 4 du décret n°91-330 du 27 mars 1991).
- \* soit une marque légale dans un Etat membre de l'Union Européenne ou dans tout autre Etat signataire de l'accord instituant l'Espace Economique Européen.

## 9) INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification (plan  $n^{\circ}$  4), scellée conformément au plan de scellement ou destructible par arrachement de la balance TESTUT modèle B300 / B317 porte au moins les indications suivantes :

- \* la marque TESTUT,
- \* la référence du modèle et le numéro de série de l'instrument,
- \* les caractéristiques métrologiques Max, Min et e,
- \* la classe de précision,
- \* l'effet maximal soustractif de tare, si différent de Max.
- \* le numéro du certificat d'approbation CE de type,
- \* un emplacement permettant le marquage CE de conformité.

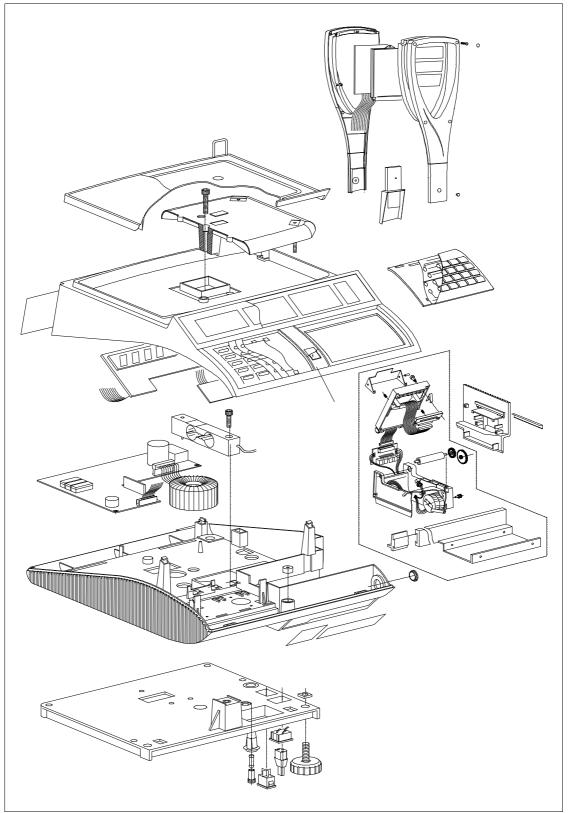
Les caractéristiques métrologiques Max, Min et e, doivent être répétées à proximité des dispositifs afficheurs d'indications primaires.

### 10) REMARQUE

La balance TESTUT modèle B300 / B317 objet du présent certificat peut être commercialisée sous la marque TESTUT, ou sous d'autres marques.



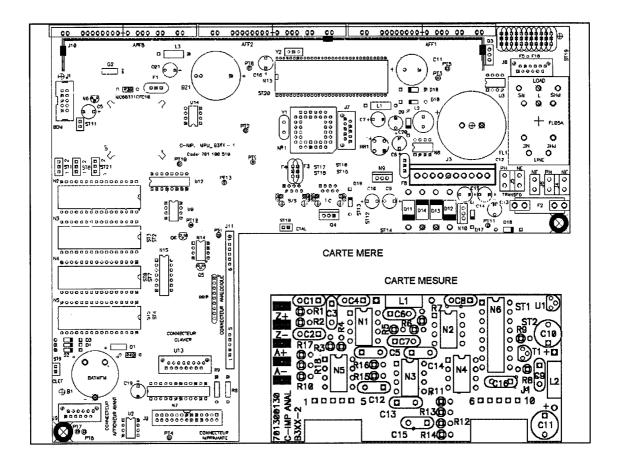
# Exemple de vue éclatée de la balance TESTUT modèle B300 / B317



- plan n° 1 -



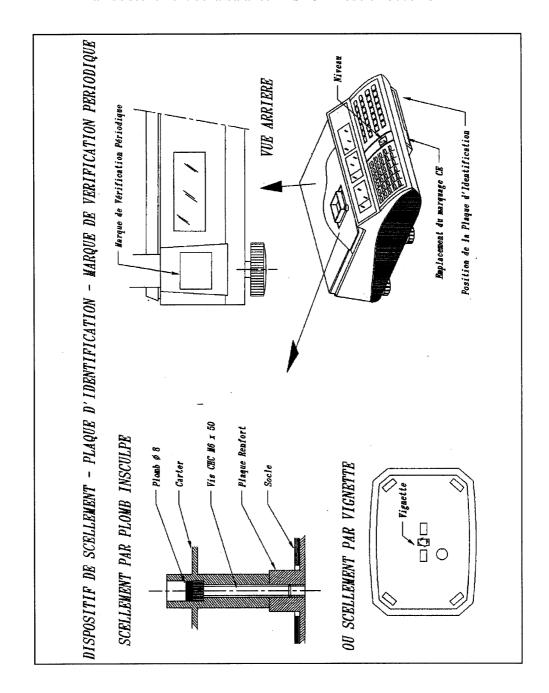
# Carte mère de la balance TESTUT modèle B300 / B317



- Plan n $^{\circ}$  2 -



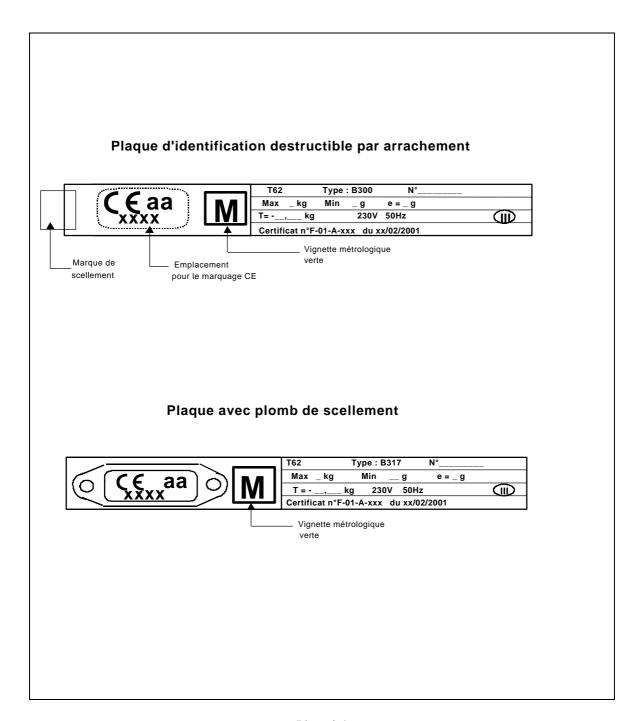
# Plan de scellement de la balance TESTUT modèle B300 / B317



- plan n° 3 -



# Plaques d'identification de la balance TESTUT B300 / B317



- Plan n° 4 -